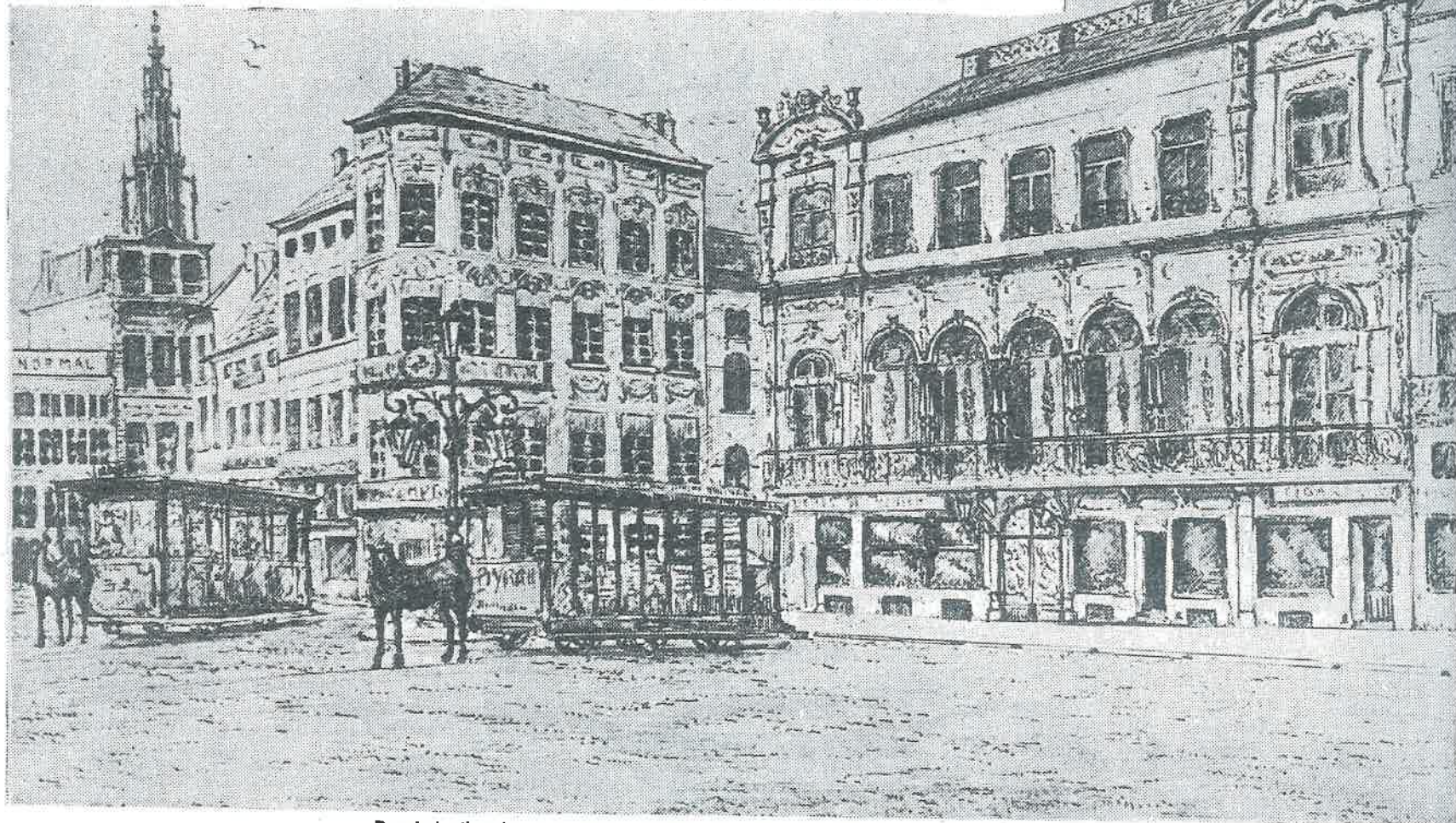


Le Cercle Royal «LA CONCORDE»

par Enriqué MISTLER, administrateur-trésorier.



Dessiné d'après une photographie de 1900, par Mlle Jacqueline De Decker

Depuis quatre-vingt-dix ans, le Cercle royal La Concorde a pris une place importante dans la vie anversoise. Groupant la société d'Anvers, la noblesse, la bourgeoisie et le haut commerce, il a toujours été considéré comme un élément représentatif de la Métropole.

C'est le 23 janvier 1856 que quelques Anversoises de marque arrêterent, en présence de maîtres Van Dael et Van Berckelaer, les statuts de la société civile La Concorde, fondée pour une durée de trente ans.

Pareil cercle d'agrément se devait d'avoir un local digne de lui. Le choix des fondateurs se porta sur l'immeuble faisant le coin de la place de Meir et du rempart Ste-Catherine. L'acquisition faite, on entreprit d'aménager le premier étage pour recevoir les locaux du cercle.

L'inauguration en eut lieu le 3 août 1859 sous la présidence du baron J.-J.-R. Osy de Zegwaart. Fête élégante, qui compte dans les annales de notre ville. Dès ce moment, La Concorde fut le lieu de réunion de l'aristocratie et des membres de ce haut commerce, qui ont toujours eu à cœur de faire d'Anvers, non seulement une cité prospère, mais aussi un milieu particulièrement accueillant aux artistes et à tous les représentants de la pensée humaine.

Trente années durant, le cercle connut une vogue méritée et la liste de ses membres est un véritable palmarès de tout ce que la société anversoise compta, durant cette période, d'hommes marquants.

En 1893, la société, venue à expiration dès 1891, fut mise en liquidation, pour renaître immédiatement de ses cendres sous le nom de : « SOCIÉTÉ CIVILE DES PROPRIÉTAIRES DE LA CONCORDE ». De plus, la société d'agrément LA CONCORDE se constitua le 21 février 1893 et prit en location les locaux de la société civile connexe. Le premier président de cette société d'agrément fut Monsieur Edmond de Wael (1893-1898). Quelques mois plus tard, le 28 juillet 1893, LA CONCORDE fusionna avec le CERCLE D'ESCRIME D'ANVERS, dont Monsieur Frédéric Van den Abeele assurait la présidence.

La nouvelle société eut à cœur de continuer la brillante tradition de sa devancière et y réussit pleinement.

En 1898, Monsieur Frédéric Van den Abeele fut appelé, à son tour, à la présidence qu'il assumait jusqu'en 1909, date à laquelle Monsieur Edouard Thys lui succéda. En 1914, ce fut au tour de Monsieur Daniel de Pret Roose de Calesberg d'être élu président.

La première guerre mondiale passa et; après la libération, le cercle reprit son essor. Cependant, en 1923, la société civile formée en 1893 arrivait à son terme, et, une prolongation ne paraissant pas réalisable, il fut décidé de la mettre en liquidation. L'immeuble du coin de la place de Meir et du rempart Ste-Catherine fut donc mis en vente et acquis par l'Agence Maritime Internationale, qui le fit abattre pour construire le grand bâti-

ment qu'elle occupe actuellement et dont les blessures de guerre ont presque disparu, à l'heure présente.

La Société Civile des Propriétaires de la Concorde avait vécu, mais le cercle d'agrément, lui, était toujours vivant et décidé à continuer d'occuper sa place dans la vie anversoise. Il se constitua en association sans but lucratif. Trois ans plus tard, (le 30 octobre 1926), lors d'un remaniement statutaire, le capital nécessaire à l'achat d'un terrain et à l'aménagement de locaux, 44, rue des Tanneurs, était réuni.

Sa Majesté le Roi, désireux de témoigner à LA CONCORDE l'estime dans laquelle il tenait ce groupement, qui avait tant fait pour maintenir et accroître le standing intellectuel et mondain anversoise, lui octroya le titre de « CERCLE ROYAL LA CONCORDE ».

En 1931, Monsieur Daniel de Pret Roose de Calesberg émettait le désir de se retirer. Il fut président d'honneur et Monsieur Willy Friling lui succéda comme président.

C'est à l'initiative de ce dernier que LA CONCORDE noua divers liens d'affiliation avec le CERCLE DE L'UNION INTERNATIONALE de Paris et le CERCLE GAULOIS de Bruxelles, de même qu'avec la SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE de Liège.

L'installation de LA CONCORDE dans ses nouveaux locaux de la rue des Tanneurs avait permis à ses dirigeants d'offrir aux membres, dans un cadre élégant et moderne, nombre de

commodités qui font le charme de pareil lieu de réunion. Bibliothèque, salle de lecture, de correspondance, de conversation, salle de billards, salle d'armes, furent aménagées avec un confort raffiné.

La section d'escrime de La Concorde acquit, bientôt, une renommée qui dépassa nos frontières et nombre de ses membres ont occupé et comptent encore parmi les escrimeurs de grande classe.

Faisant preuve d'esprit d'avenir, cette section, qui s'attache à développer la pratique du sport chez les jeunes, a créé une section « gymnastique » pour juniors, qui semble devoir prospérer rapidement.

Après la libération, La Concorde se devait d'accueillir les personnalités alliées qui passaient par notre ville. Elle n'y manqua pas et très nombreux sont les officiers amis qui, durant leur séjour, fréquentèrent assidûment les locaux du cercle. Une réception chaleureuse leur y fut toujours réservée et beaucoup d'entre eux, actuellement au loin, n'ont pas manqué de se souvenir des amitiés qu'ils ont nouées à La Concorde.

Le sympathique cercle continue à poursuivre son élégante et même brillante destinée et demeurera, dans les années à venir, le point de ralliement de toute la société anversoise.

LE CERCLE PHILOTAXE

SON HISTOIRE 1819 - 1946

par Edouard STAPPERS, Président.

La révolution de 1789 et l'occupation française de nos provinces y avaient importé la mode des clubs qui sévissait en France. A côté des clubs nettement politiques, il s'en créa d'autres qui s'inspiraient plutôt de l'idée anglaise et hollandaise ; leurs membres disposaient d'un local où ils rencontraient des amis, où ils pouvaient trouver les journaux et les publications en vogue, où l'on jouait un peu, où l'on causait des événements du jour, où l'on évitait la promiscuité des cafés et endroits publics.

Anvers en compta quelques-uns, dont un surtout, la Philotaxe, a défié le temps...

Comme beaucoup de sociétés, le cercle Philotaxe est né d'un schisme qui se produisit au sein de la très prude et bourgeoise Philharmonie fondée en 1813 et dont les assemblées furent, à diverses reprises, bousculées par un groupe d'affiliés à qui ne convenait plus l'esprit prudemme de ce milieu.

Les trouble-fête qu'on avait surnommés les « cabaleurs », terme que le commissaire de police, M. Haghe, avait repris dans les rapports officiels qui font foi de la circonstance, les trublions donc, après mainte réunion houleuse de la Philharmonie, décidèrent de se séparer de cette société. A cette fin ils se réunirent à quelques-uns dans une chambre louée à cet effet au 1er étage du café « La Ville de Gand », local servant pour abriter la vingtaine d'amis qui formaient le noyau du nouveau club. Les débuts furent modestes, mais en très peu de jours, le cercle connut un tel succès que le procès-verbal d'une des séances préliminaires à la fondation officielle ne mentionne pas moins de 194 noms.

Le procès-verbal jauni par l'âge, couvert de signatures aux courbes compliquées et tracées à la plume d'oie — qui bavait lorsqu'elle était mal taillée — permet cependant de déchiffrer des noms bien de chez nous : Grislar, Marsily, Pelgrims, Van Lerijs, Van Immerseel, Nottebohm, Van Regemortel, Stappaerts, Cogels, Legrelle, Lepage, Delehay, Lombaerts, Van den Nest, Moretus, Stuyck, et nous en passons.

La première pièce officielle relative à la naissance de la « Philotaxe » est datée du 18 septembre 1819. Les trois commissaires chargés d'élaborer un projet de règlement et de louer un local étaient : MM. Serrure aîné, J. Bogaerts fils et Solvijns-Carbiën. Sans doute, ces « cabaleurs » ne se sont jamais imaginés que de ce schisme sortirait un cercle qui allait connaître une longue et prospère existence, ni qu'il posséderait pignon sur rue moins d'un siècle plus tard.

Le succès dont la Philotaxe jouit dès ses débuts obligea sa direction à trouver un local bien plus vaste, et le 19 octobre de cette même année 1819 un procès-verbal d'assemblée nous apprend que le club s'installait, rue des Tanneurs, n° 1328 (l'actuelle Caisse Hypothécaire).

Fondé par quelques amis épris, comme ils le disaient, d'ordre et de liberté, la Philotaxe commença sa destinée. Bientôt tout ce qui portait un nom dans le monde intellectuel et commercial anversois tint à faire partie de ce premier noyau dont les débuts avaient été plus que modestes. Dès la fin de 1819 la Philotaxe avait conquis sa place dans l'existence de la cité.

En fort peu de temps, le nombre de membres augmenta, et bientôt une assemblée décida de porter le maximum d'affiliés à 300.

M. Alex Delehay, qui fut le premier président (1819), fut remplacé en 1830, par M. Werbrouck. Le cercle « Philotaxe » installa ses locaux, puis, prenant en location le jardin qui précédait le bâtiment, y adjoignit une salle de billard.

Les procès-verbaux des assemblées suivant immédiatement la fondation sont très laconiques, et uniquement administratifs. Peut-être se méfiait-on de la police qui, à cette époque, se mêlait réellement de tout ; d'ailleurs ni la liberté de la presse, ni la liberté d'association ou de réunion n'existaient alors, et les archives communales d'Anvers renferment plus d'un rapport de police relatif à l'activité des clubs et sociétés d'agrément.

Les troubles de 1830 ne laissèrent aucune trace dans les procès-verbaux des assemblées ; la « Philotaxe » — s'il faut en croire ceux qui la dirigèrent — vécut dans l'inactivité.

Vint le siège de la citadelle d'Anvers. Les assemblées générales furent suspendues entre le 21 octobre 1832 et le 20 janvier 1833. Le 3 mars 1833, on décida de porter le maximum des membres à 350. En 1836, un emprunt de 3.600 florins P. B. fut émis afin de couvrir les frais d'amélioration du mobilier, et l'installation de l'éclairage au gaz.

En octobre 1836, on porta le nombre de membres à 400. En avril 1837 se plaça un événement qui fit date dans la vie du cercle : on inaugura l'éclairage au gaz. La grande salle fut éclairée pour la première fois, par trois lustres, soit 54 bougies. Et ainsi s'ouvrit ce que nous pourrions appeler « l'ère du gaz », car ce mode d'éclairage allait donner, pendant de longues années, bien des soucis aux administrateurs. C'est au début de 1837 que les discussions commencèrent et qu'un différend éclata entre la « Philotaxe » et la Compagnie du Gaz. Il fut si aigu, que des

tés au livre des procès-verbaux. Un grand banquet auquel avaient souscrit 154 convives, eut lieu le 16 janvier 1869, dans la grande salle décorée de trophées, de verdure, de girandoles.

Le 10 juillet 1887, un autre événement fut enregistré : l'assemblée générale, faisant preuve d'esprit progressiste, admit la proposition d'installer un appareil téléphonique dans le local.

Le 20 octobre 1905, une nouvelle évolution se fit : l'assemblée qui avait toujours refusé l'admission de dames au local, excepté lors de banquets ou de fêtes, accepta de les recevoir au repas du dimanche soir.

L'année 1906 marque une autre étape dans l'existence de la « Philotaxe ». L'immeuble qu'elle avait en location depuis de longues années, avait changé de propriétaire ; la Caisse Hypothécaire l'avait acquis, et dénonça le bail avant terme, acceptant de payer au cercle l'indemnité de 10.000 francs prévue au contrat.

Le président M. Jaminé eut l'audace de se faire donner option d'un terrain sis longue rue de l'Hôpital, n° 28, sans consulter l'assemblée.

Après mainte discussion, et plusieurs assemblées mouvementées, il fut décidé de faire établir les plans d'un bâtiment. Comme le cercle ne possédait pas la personnalité civile, il fallut fonder une société anonyme, ce qui fut admis en principe, en janvier 1907.

Le 6 février de cette même année, la S. A. « Philotaxe » fut constituée, et, enfin, le 15 mai 1908, le cercle put s'installer dans sa propre maison, longue rue de l'Hôpital.

C'est le 14 janvier 1929 que fut enregistrée l'association sans but lucratif, remplaçant actuellement et le cercle « Philotaxe » et la S. A. « Philotaxe ».

Au cours de la guerre de 1940-45, les locaux furent réquisitionnés par les Allemands, et la « Philotaxe » trouva refuge dans la salle Van Hellemont, avenue Van Eyck, jusqu'au jour où cet immeuble fut lui aussi occupé par l'ennemi. La « Philotaxe », dès lors, dut se loger dans les salons d'un grand immeuble de la rue des Tanneurs, où il se trouve encore actuellement, son local ayant servi, après la libération, de « mess » à la base américaine.

Tout fait prévoir qu'il pourra réintégrer bientôt l'immeuble qui lui appartient, celui-ci ayant été déréquisitionné ; en ce moment des travaux de remise en état sont effectués encore.

Le cercle « Philotaxe », plus ancien que le Royaume de Belgique lui-même, n'a cessé de montrer une grande vitalité pendant une période ininterrompue de plus de 125 années ; le nombre sans cesse croissant de ses membres démontre qu'il répond à un réel besoin.

Des contacts intéressants ont pu ainsi s'établir, de nombreuses amitiés se sont nouées et développées.

Tous les jours se rencontrent dans les salons du cercle, les personnalités les plus représentatives des professions libérales, du monde consulaire, du commerce, de l'industrie, de la finance, sans oublier de nombreux visiteurs étrangers.

De telles réunions ne peuvent avoir que l'influence la plus heureuse sur l'économie du pays et contribuer ainsi à sa prospérité.

Mars 1946.

L'ANCIEN CERCLE PHILOTAXE-PHILADELPHIE



Ce cercle, fondé en 1819, vit s'élever sur son emplacement, rue des Tanneurs, la Caisse Hypothécaire Anversoise

membres proposèrent de supprimer le gaz et d'en revenir aux quinquets à l'huile. Mais on ne va pas à l'encontre du progrès et un accord fut finalement conclu avec la société qui livrait le gaz.

En 1840, la « Philotaxe » participa aux fêtes de Rubens, et commanda deux grands médaillons au peintre Ferdinand de Braeckeleer. Le cercle reçut à cette occasion, la médaille commémorative frappée par la Régence.

Le 7 juillet 1844, la « Philotaxe » adopta la comptabilité en francs belges, au lieu de florins P. B.

Le 22 novembre 1846 la fusion fut décidée entre la « Philotaxe » et le cercle « Philadelphia », ce dernier apportant outre ses membres, son mobilier évalué à 4.000.— francs, mais aussi ses dettes, s'élevant à 9.500.— francs.

En 1850 le cercle admit en bloc 53 membres du cercle des Echecs, et poursuivit sa carrière.

En 1869, la « Philotaxe » plus vigoureuse que jamais, célébra avec éclat son 50^{me} anniversaire. Les détails de cette commémoration furent ac-

Edouard Stappers